



Volet B

Copie qui sera publiée aux annexes du Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



14052661

BRUXELLES

19 FEB 2014
Greffe

N° d'entreprise : 0431.302.481

Dénomination (en entier) : **R.G.S.-GESTION**

(en abrégé):

Forme juridique : société anonyme

Siège : Rue Bollinckx 271-273
1190 Forest**Objet de l'acte : AUGMENTATION DU CAPITAL-MODIFICATION DES STATUTS**

Il résulte d'un procès-verbal dressé par le notaire Jean-Philippe Claesen à Hoeilaart, en date du 28 janvier 2014, envoyé à l'enregistrement d'Overijse, que l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme « R.G.S.-GESTION », ayant son siège social à 1190 Forest, rue Bollinckx 271-273, immatriculée à la taxe sur la valeur ajoutée sous le numéro BE431.302.481, inscrite au registre des personnes morales de Bruxelles sous le numéro 0431.302.481, a pris les décisions suivantes :

1. Augmentation de capital de trois cent quarante-deux mille euros (€ 342.000,00), pour le porter de cent trente-huit mille deux cents euros (€ 138.200,00) à quatre cent quatre-vingts mille deux cents euros (€ 480.200,00), par apport en espèces d'une somme de trois cent quarante-deux mille euros (€ 342.000,00), provenant de la distribution de dividendes, conformément à l'article 537 du Code des impôts sur les revenus, sans création de parts nouvelles.
- 2.-Remplacement de l'article 8 des statuts concernant les titres afin de le mettre en concordance avec la loi sur la suppression des titres au porteur du 14 décembre 2005.
3. Modification de l'article 2 des statuts.
- 4.Modification des statuts, pour les mettre en concordance avec les décisions prises par l'assemblée et l'indication du siège actuel de la société.

POUR EXTRAIT ANALYTIQUE CONFORME

Déposé en même temps :

- expédition du procès-verbal du 28 janvier 2014 ;
- statuts coordonnés avec historique

Notaire Jean-Philippe Claesen

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/02/2014 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire Instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature